

# DIX RÈGLES D'OR

(à l'intention de l'aviation générale)

## Dix conseils pour éviter les infractions de l'espace aérien:

L'une des principales autorités de l'aviation européenne a rédigé une liste de dix conseils à suivre pour éviter les infractions de l'espace aérien. Ces conseils font appel pour bonne part au professionnalisme des pilotes et à leur bon sens :

1. La navigation est un savoir-faire qui doit être exercé régulièrement, cela **concerne aussi bien la planification que l'exécution du vol.**
2. Si vous prévoyez de traverser un espace aérien contrôlé, rappelez-vous que vous ne recevrez pas toujours la clairance pour le faire. Considérez cette route comme faisant partie d'un itinéraire bis. Vous devez autant que possible éviter de voler à l'intérieur d'un espace aérien contrôlé – **et calculez votre temps de vol et votre quantité de carburant totaux en vous basant sur l'itinéraire principal le plus long.**
3. **Evitez si possible de voler à proximité des limites d'un espace aérien contrôlé.** Si vous ne pouvez faire autrement, soyez très prudent. La moindre erreur de navigation ou la plus petite distraction, et vous empiétez sur l'espace aérien contrôlé : un rien suffit pour que votre journée vire au cauchemar.
4. La charge de travail du pilote – et les risques d'empiéter l'espace aérien contrôlé - augmente rapidement lorsque les conditions météorologiques ne sont pas idéales. **Si le temps commence à se gâter, n'attendez pas pour examiner les éventualités possibles** et si nécessaire déviez de votre route ou rebroussez chemin avant qu'il ne soit trop tard.
5. Si vous souhaitez traversez un espace aérien contrôlé, réfléchissez auparavant à ce que vous devez demander et **appelez le service ATC compétent à 10 milles nautiques ou à 5 minutes de vol des limites de l'espace aérien** afin de donner au contrôleur le temps de planifier correctement les opérations.
6. Réfléchissez à ce que vous allez dire avant d'émettre par la radio et **utilisez la phraséologie correcte** : vous facilitez le travail du contrôle de la circulation aérienne – et vous aurez l'air d'être à votre affaire.
7. Gardez à l'esprit que le service ATC peut être occupé quand vous lappelez. **Le fait que la fréquence n'ait pas l'air surchargée n'en signifie pas pour autant que le contrôleur n'est pas occupé** sur une autre fréquence ou sur des lignes terrestres.
8. Qu'on se le dise : l'instruction « **Standby** » **n'est ni une clairance ni même une annonce de clairance.** Le contrôleur est probablement occupé et vous devez continuer à voler autour de l'espace aérien. Ne traversez l'espace aérien contrôlé que si le contrôleur vous en donne expressément l'autorisation.
9. La route que vous prévoyez de suivre à travers un espace aérien contrôlé peut paraître commode sur la carte, mais se révéler impraticable compte tenu des conditions de circulation du moment. **Attendez-vous à une clairance qui ne correspondra pas exactement à la route que vous aviez planifiée** mais vous permettra en revanche de transiter à travers l'espace aérien contrôlé en toute sécurité.
10. N'hésitez pas à appeler le service ATC et à faire usage du transpondeur si vous êtes perdu ou que vous avez des doutes sur votre position. **En ravalant votre fierté, vous pourrez éviter une infraction de l'espace aérien** et une éventuelle situation de proximité avec un autre aéronef, voire un événement plus grave encore.

### Liens/téléchargements:

- [Affiche: Campagne de sensibilisation de l'OFAC : Éviter les infractions de l'espace aérien](#)
- [Affiche: Eurocontrol TOP TEN TIPS for GA pilots](#)
- [Affiche: Eurocontrol – Did you infringe today?](#)
- [Eurocontrol: Airspace Infringement Initiative](#)